



Compte Rendu du 9^{ème} Comité Technique du PCAET du 23 septembre 2025

Participants à la réunion :

- M. Franck BRON, Vice-Président LYSED chargé du PCAET,
- M. Jean-Louis TURMAUD, Maire de Janneyrias,
- M. Cédric CAMP, Maire d'Anthon,
- Mme Christèle PONCET, adjointe à Chavanoz,
- M. Michel CROLLARD, adjoint à Chavanoz,
- M. Philippe ZUCCARELLO, adjoint à Pont-de-Chéruy,
- M. Gérard MAZZOLENI, adjoint à Villette d'Anthon,
- Mme Annick GALLEGO, adjointe à Charvieu-Chavagneux,
- M. Thierry VINCENT, RST à Villette d'Anthon,
- M. Olivier HOTE, DGS à Chavanoz,
- M. Jean-Pierre ROUANE, DGS à Pont-de-Chéruy,
- M. Senaïd VELJAGIC, DST à Pont-de-Chéruy,
- M. André MANSIAUX, Président de Veille Citoyenne,
- Mme Catherine BODET, collectif de la Fête des Possibles,
- Mme Armel GOYARD, GRdF,
- Mme Delphine BELLANGER, AGEDEN,
- Mme Caroline DESPLANQUES, AGEDEN,
- Mme Martine FULLY, membre du Club Climat,
- M. Michel CHINCHOLE, Membre de Veille citoyenne,
- M. Nicolas BLANC, CC LYSED,
- Maud ALLAGNAT, CC LYSED.

Personnes excusées :

- M. Gérard DEZEMPTE, Président de la CC LYSED,
- Mme Nathalie GARSİ, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- Mme Murielle GENTAZ, Présidente de Lo Parvi,
- M. Yvan GAUTRONNEAU, Membre de Veille Citoyenne.

Compte rendu des discussions en séance : (cf. présentation de la séance en pièce jointe)

I- Décret tertiaire

- Caroline DESPLANQUES et Delphine BELLANGER présentent l'AGEDEN ainsi que le Décret tertiaire et ses obligations aux communes (présentation en pièce jointe).
- Le format du jour est court mais si nécessaire, il est possible de programmer une réunion sur une après-midi pour approfondir le sujet et par exemple apprendre aux communes intéressées à utiliser la plateforme OPERAT.

- **M. Gérard MAZZOLENI** demande si les objectifs restent les mêmes pour les bâtiments qui sont équipés de solution de refroidissement.
- **Mme Delphine BELLANGER** répond qu'en effet il doit avoir un impact car, lors de la déclaration des bâtiments, il est nécessaire de préciser lesquels sont équipés de climatisation. Elle reviendra vers les participants pour préciser ce point.

* * *

Réponse de l'AGEDEN : Si le bâtiment a une solution de refroidissement, les objectifs en valeur absolue ne sont pas modifiés mais ils sont ajustés par le biais d'une correction climatiques. Cet ajustement est effectué automatiquement par la plateforme OPERAT.

Si jamais une commune a des questions complémentaires, un accompagnement par l'AGEDEN sur le sujet est possible.

* * *

II- Mise en œuvre 2025

1/ Retour sur les actions réalisées

- **Maud ALLAGNAT** présente les actions qui ont été mises en œuvre par les communes et associations du territoire ces derniers mois : nouveau marché à Chavanoz, atelier d'écriture sur le Rhône, rencontre lecture ou création d'une oasis de biodiversité à Villette d'Anthon. Lors du dernier COTEC avait été présenté la participation de la CC LYSED au Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes. La CC LYSED a été lauréate de sa catégorie, elle a remporté un trophée ainsi qu'un chèque de 1000 € pour une prestation mobilité qui va être utilisée très prochainement.
- **Mme Christèle PONCET** précise que le marché se déroule sur le parking de la résidence séniors de Chavanoz. Les résidents sont ravis. Le marché est évidemment ouvert à tous. Il y a quelques producteurs, comme celui qui approvisionne les casiers à Janneyrias.

2/ Actions programmées

- Sont également présentées les actions programmées sur les mois de septembre et octobre par les partenaires : journées nettoyage de la nature à Pont-de-Chéruy et Anthon ainsi que les conférences sur la rénovation énergétique des habitations.
- **Catherine BODET** présente rapidement l'édition 2025 de la Fête des Possibles qui se déroulera samedi 27 septembre au parc Grammont à Pont-de-Chéruy. Cette année encore, une quarantaine de structures seront présentes. Certains acteurs sont nouveaux comme l'EPAGE de la Bourbre qui proposera une balade commentée le long de la rivière.
- **Maud ALLAGNAT** précise que l'action de la CC LYSED lors de la Fête des possibles prend de l'ampleur : organisation des balades accompagnées à vélo, médiation agricole, prise en charge des frais de reprographie (affiches et programmes) et du verre de l'amitié offert aux élus et exposants le samedi midi permettant des échanges informels.

3/ Focus sur l'axe agricole

- **Maud ALLAGNAT** rappelle que l'axe agricole est celui dont les actions ont le plus de mal à démarrer du PCAET. C'est donc celui qui fait l'objet d'une attention particulière cette année. Ainsi, lors de la Fête des Possibles, la CC LYSED organise sur son stand une médiation sur le thème de l'agriculture d'aujourd'hui (portrait d'agriculteurs, lutte contre les idées reçues, jeu sur l'alimentation locale, carte des points de vente directe du territoire...) afin que le monde agricole soit mieux connu et compris par la société civile. En 2025, le partenariat avec la Chambre d'Agriculture est étendu. En plus de l'animation du Comité de territoire, la Chambre d'agriculture va rencontrer les agriculteurs pour réaliser un portrait de territoire afin de mettre en lumière les enjeux locaux de la filière. En outre, la CC travaille sur une nouvelle solution de communication nommée Jouons local, permettant d'encourager les circuits courts et faire connaître les initiatives locales en matière agricole.

- **Nicolas BLANC** précise que, compte tenu de la période de réserve électorale qui s'ouvre, la mise en œuvre de cette nouvelle solution de communication ne pourra se faire avant le printemps.
- Enfin, la CC LYSED est toujours à la recherche de solutions de financement pour des opérations favorisant le stockage du carbone par exemple la plantation d'arbres ou de haies. Certains agriculteurs sont intéressés mais recherchent des fonds pour la prise en charge de l'investissement de départ (achat des arbres). La CC LYSED se fait le relai de l'opération « Un arbre, un habitant » mené par le Département de l'Isère ou de la « mission haies » de la Chambre d'agriculture.
- **Mme Christèle PONCET** alerte sur le cahier des charges restrictif de l'opération « Un arbre, un habitant » du Département : il faut un minimum de 5 arbres et le choix d'arbres est limité aux essences locales qui sont parfois en rupture de stock auprès des pépiniéristes.
- **Delphine BELLANGER** complète en précisant qu'il existe des associations locales prêtes à réaliser des opérations de plantation d'arbres avec des pousses naturelles ne nécessitant pas d'investissement.

III- Evaluation mi-parcours du PCAET

1/ Présentation enquête sur le kit des bons gestes

- **Maud ALLAGNAT** rappelle que lors du dernier COTEC, les membres avaient convenu de réaliser une enquête sur l'utilisation du kit des bons gestes par les habitants de Chavanoz et Anthon. Un questionnaire en ligne a donc été publié le 24 juin. Le nombre assez faible de réponse, 24, ne permet pas de tirer de grandes tendances de l'enquête pour le moment. Quelques enseignements sont néanmoins possibles : sur les personnes ayant reçues un kit, toutes l'ont utilisé, au moins en partie. Les matériels les plus appréciés sont l'ampoule LED, la multiprise avec interrupteur ainsi que le sablier de douche. L'enquête sera relancée début octobre afin d'intégrer les foyers sensibilisés à Janneyrias en juin et ceux qui le seront à la Fête des Possibles du 27 septembre.
- **Nicolas BLANC** précise que certains habitants ont mesuré une économie de 5€ par mois, ce qui n'est pas négligeable.

2/ Travail sur un questionnaire habitants

- **Maud ALLAGNAT** indique que le travail de récupération des résultats globaux a pris un peu de retard. Il est vrai que la recherche des nombreux indicateurs peut être assez longue. Concernant le questionnaire global à destination des habitants, il est proposé de le travailler de manière dématérialisée : envoi d'une proposition par mail qui peut être amendée par chaque participant intéressé.
- Des volontaires s'inscrivent à ce « groupe de travail » : M. André Mansiaux, Mme Catherine Bodet et Mme Martine Fully. Seront également associés les Maires des communes.

Pas de point divers.

* * * * *

La prochaine réunion sera celle du COPIL qui aura lieu en décembre 2025.